

FICHE D'INSCRIPTION & CONDITIONS DE VENTE 2019 / 2020

En vigueur pour toutes les activités équestres du Centre Equestre Brambis.

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance : -- Nationalité :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél : ---- OU : ----

E-mail :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

• INSCRIPTION

L'inscription est souscrite à l'heure ou au trimestre. Les séances sont effectuées à jour et à heure fixes.

• RÈGLEMENT DU FORFAIT

Inscription à l'heure : règlement à la réservation. Inscription au trimestre règlement en une fois en 1 à 3 chèques.

• RÉCUPÉRATION (uniquement pour les forfaits trimestriels)

Le cavalier malade ou en voyage scolaire a la possibilité de récupérer les séances sur simple demande, en fonction des disponibilités du club.

ATTENTION pour bénéficier d'une récupération, il faut avoir communiqué l'absence du cavalier dans les **48h avant le cours**.

• ANNULATION DU FORFAIT

L'inscription aux séances est ferme et ne peut donner lieu à un remboursement. Sauf certificat médical de contre indication à la pratique de l'équitation.

AUTRES PRESTATIONS

Les inscriptions aux animations et à toute autre prestation sont fermes. Elles doivent être réglées au préalable et ne donnent lieu à aucun remboursement pour quelque raison que ce soit.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Pour pratiquer l'équitation, la Licence Fédérale est conseillée. Lors de l'inscription, l'utilisateur a la possibilité de prendre cette Licence Fédérale (Qui lui permet d'être assuré dans tous les centres équestres affiliés de France, de passer des examens et de les valider, de participer à une dynamique sportive). Dans le cas contraire, il appartient à l'utilisateur d'apporter la preuve qu'il possède une assurance personnelle multirisque en cours de validité couvrant les activités équestres, dégageant le Centre Equestre Brambis de cette responsabilité.

DISCIPLINE

- Au cours de toutes les activités et en particulier à l'intérieur des locaux ou des installations, les usagers doivent observer une obéissance complète à l'encadrement et appliquer en particulier les consignes de sécurité fixées.
- En tout lieu et toute circonstance, les usagers sont tenus d'observer une attitude déférente vis-à-vis du personnel d'encadrement ainsi qu'une parfaite correction à l'égard des autres usagers.
- Tout usager ayant la possibilité de présenter en permanence une réclamation, aucune manifestation discourtoise envers l'établissement, ses cavaliers ou son personnel n'est admise.

Toute attitude répréhensible d'un usager et en particulier tout non respect des conditions générales de vente ou du règlement intérieur expose celui qui en est responsable à des sanctions : mise à pied, exclusion temporaire ou exclusion définitive.

Tout usager faisant l'objet d'une sanction ne peut prétendre à un remboursement des sommes qu'il a déjà versées pour les activités souscrites.

La responsabilité de l'établissement équestre est dérogée dans le cas d'un accident provoqué par un non respect du règlement intérieur.

RÉCLAMATION ET SUGGESTION

Tout usager désireux de présenter une réclamation ou une suggestion qu'il estime motivée et justifiée concernant les prestations équestres peut le faire. Adresse mail : chbrambis@gmail.com

TENUE ET ÉQUIPEMENT

Le cavalier de l'établissement équestre doit, pour monter à cheval, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur adopter une tenue vestimentaire correcte et conforme aux usages traditionnels de l'équitation Française. Équipement recommandé : bottes, cravache, sac de pansage et protège dos.

Le port du casque est obligatoire. Il doit être porté afin de constituer une protection effective pour le cavalier et être conforme à la norme NF EN 1384.

CONVIVIALITÉ

Le Club house de l'établissement est à votre disposition. Vous pouvez vous y retrouver entre cavaliers. N'hésitez pas à entretenir la convivialité par un bonjour souriant à toute personne rencontrée.

HORAIRES

- Une demi-heure avant la séance, prendre connaissance du poney attribué (pour les cours de moyen).
- Prévoir un quart d'heure avant et après la reprise pour assurer les soins et s'occuper de sa monture.
- L'heure de cours, correspond à la prise en charge des cavaliers par leur enseignant. Les cours représentent environ 45 minutes de pratique. Pour les enfants de moins de 6 ans, l'heure de cours est composée de 30 minutes de pratique et de 30 minutes d'approche du poney avec l'enseignant.

SÉCURITÉ

- **Interdiction de fumer dans tous les locaux, autour et dans les écuries.**
- Ne laisser rien d'apparent ou de valeur devant et dans les boxes. Le Centre Equestre Brambis décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.
- **Les chiens doivent être tenus en laisse sur le site.**
- Les cavaliers mineurs ne sont sous la responsabilité de l'établissement équestre que durant l'heure de reprise et durant le temps de préparation de l'équidé et le retour à l'écurie. En dehors des heures de reprises vendues, les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou de leur tuteur légal.

Je déclare (représentant légal) _____ avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations équestres, des conditions d'assurance, avoir reçu ce jour le règlement intérieur de l'établissement que je m'engage à respecter.

La licence me permet d'être assuré dans tous les centres équestres affiliés de France, de passer les examens fédéraux et de participer à une dynamique sportive. Dans le cas où je ne souscris pas la licence, je déclare sur l'honneur posséder une assurance personnelle multirisque en cours de validité couvrant les activités équestres, dégageant l'Écurie des 3 Écoles de cette responsabilité. (Fournir une copie de l'assurance multirisque)

Fait à RIANTEC, le - - Signature :